



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Tarn

L'OFB n'est pas la cause de nos malheurs !

L'Office Français de la Biodiversité est un organisme public chargé de la préservation, de la protection et de la restauration de la biodiversité dans les milieux aquatiques, terrestres et marins.

Son rôle est de préserver le vivant, la nature, des diverses pollutions et de la surexploitation des ressources naturelles, en appliquant les articles de loi du code de l'environnement. Sa mission rejoint la nôtre : nourrir sainement la population et garder un milieu rural viable et protégé.

L'OFB protège la nature, il est notre allié, notre partenaire. Il apporte un équilibre nécessaire à la défense et à la sauvegarde de la vie sur Terre et contribue à notre autonomie alimentaire, notre santé et celle dédiée aux générations futures. Les agents de l'OFB veillent également sur la qualité de l'eau et sa ressource.

Ces derniers jours, des actions violentes ont été perpétrées contre l'OFB avec l'étrange mutisme du gouvernement qui se doit de protéger ses agents ! La Confédération Paysanne condamne ces actes inacceptables.

La colère paysanne est légitime, nous l'éprouvons toutes et tous.

Mais il ne faudrait pas se tromper de combat, ni d'adversaire : les agents de l'OFB doivent être nos partenaires, et nous les soutenons tout en les sollicitant pour des simplifications administratives. Nous demandons à ce qu'il y ait un discernement entre les productions industrielles et paysannes (les normes motivées pour les usines à viandes, lait, ou légumes ne sont pas applicables en l'état aux fermes paysannes).

Par ailleurs, reculer sur les normes environnementales n'apportera rien en terme de revenu, c'est un mensonge des syndicats majoritaires qui visent l'agriculture d'exportation, et une aubaine pour le gouvernement, qui ne veut pas plancher sur des prix rémunérateurs agricoles.

Nous devons et voulons travailler ensemble, trouver des solutions dans la réciprocité, renforcer les partenariats et être en résilience face aux vrais défis que sont le changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Nous revendiquons notre soutien aux agents de l'OFB ainsi qu'à ceux de l'INRAE et aux organismes de protection de l'environnement, et proposons notre partenariat avec les services de l'État, dans un but de protection de la population, de santé publique et de préservation de notre métier.

Nous devons œuvrer pour un avenir souhaitable.

La Confédération Paysanne du Tarn

Maison des Associations - Place du 1^{er} Mai – 81100 CASTRES

Tél : 05.63.51.08.47

Courriel : confpavs.81@free.fr Site internet : <http://tarn.confederationpaysanne.fr>